



IDESOL

Innovation et Développement
Économique SOLidaire


CAP 2020!

Projet 2016-2020

Maison
Economie
Solidaire


Les Synergies Solidaires en Pays de Bray

IDESOL EN PAYS DE BRAY 2016 - 2021

Tout au long de votre lecture, vous pourrez obtenir plus d'information et consulter les ressources disponibles en cliquant sur les symboles  disposés dans les documents.
(Nécessite une connexion internet)

« Nous pensons que l'avenir d'organisations comme la notre passera forcément par la capacité de réinventer la façon de développer l'économie, par un lien renforcé à notre territoire, par l'enrichissement des relations entre les acteurs de notre coopérative, par la capacité de construire à nous tous une vision partagée souhaitable et de travailler à sa réalisation.


« Idesol », innovation et développement économique solidaire est le cadre conceptuel, méthodologique et de gouvernance par lequel cette ambition est possible.

«  » est le programme d'actions 2016/2020 de recherche et développement par l'innovation sociale que nous proposons de mener.

Depuis 2004, les 50 coopérateurs de la Maison d'économie solidaire ont compris qu'ensemble ils allaient plus loin et qu'ensemble ils pouvaient réaliser leurs ambitions. Il faut pour cela mieux appréhender les concepts qui sous-tendent nos actions ; la recherche scientifique en économie, sociologie, sciences politiques est indispensable pour fonder profondément notre stratégie. Cette stratégie se décline ensuite en un programme d'actions qui nourrissent en retour la recherche.

La recherche est un investissement qui produit souvent, quelques années plus tard, de nouvelles richesses qu'il s'agit de redistribuer pour couvrir les nouveaux besoins des habitants. Ces richesses se créent quand des hommes, sur un territoire choisissent de changer leur manière de « faire ensemble ».

Ce changement n'est possible que lorsque les acteurs ont confiance, malgré leurs différences, les uns envers les autres et qu'ils éprouvent cette confiance collectivement à travers les expériences qu'ils vivent, les projets qu'ils mènent et les objectifs collectifs qu'ils atteignent.

Tout ceci nécessite du temps ! Il nous a fallu plus de 10 ans pour créer cet écosystème favorable qui nous permet d'impacter socialement et économiquement notre territoire. Ce nouveau programme «  » est envisagé sur 5 ans.


Nous voyons partout en France se construire des groupements d'acteurs qui veulent reprendre le pouvoir sur leur destinée et qui pensent que cela sera possible en se saisissant de l'économie dans une perspective de solidarité. La solidarité comme processus d'action, la solidarité comme objectif de résultats.

Y'a-t-il plus bel enjeu en cette fin 2015 ?

Pour les coopérateurs, les partenaires

R. Cherfaoui,
Président de la Maison d'Économie Solidaire

1. HISTORIQUE DE LA STRUCTURE PORTEUSE

Aujourd'hui, la Maison d'Économie Solidaire constitue un ensemble de structures complémentaires, coopératives ou partenaires, destinées à développer l'activité économique sur son bassin de solidarité et à la rendre accessible aux publics prioritaires. C'est le chemin de 25 ans d'histoire qui nous amène en 2016 à notre nouveau programme de recherche et développement par l'innovation sociale : «  ».

L'ensemblier trouve son origine avec la création en 1990 de l'association intermédiaire Pays de Bray Emploi (PBE), première structure de l'IAE pour la lutte contre l'exclusion au sein de la Communauté de Communes du Pays de Bray. Depuis plus de 20 ans, cette association évalue les compétences et les savoir-faire des habitants locaux éloignés de l'emploi et les oriente vers les employeurs potentiels du territoire.

Très rapidement, une réflexion a été engagée afin de créer une structure adaptée aux savoir-faire repérés et aux caractéristiques du territoire. C'est en 1992 que l'Association Chantiers Nature voit le jour, son activité principale consiste en l'entretien et l'aménagement des espaces verts. Au cours des deux premières années d'exploitation, 17 ETP sont créés.

A partir de 2001, l'association se scinde en deux entités distinctes : la SARL Chantiers Nature et les Ateliers et Chantiers d'Insertion du Bray (ACIB). Cette dernière favorise la création d'un parcours d'insertion locale en accueillant les publics les plus éloignés de l'emploi et en les engageant dans une logique de formation en vue de réintégrer le milieu professionnel.

Afin de renforcer l'émergence de ce parcours d'insertion, un rassemblement physique, structurel et organisationnel de ces organismes s'impose. Par ailleurs, la mutualisation des moyens favoriserait le portage d'un projet de développement local d'envergure. C'est ainsi qu'en 2004, la Société Coopérative d'Intérêt Collectif « Maison d'Économie Solidaire » est constituée et prend forme sur la Commune de la Chapelle aux Pots où toutes les structures de l'IAE Brayonnes picardes sont désormais réunies.

Dès sa création, l'ensemblier rassemble 4 structures : Chantiers Nature, PBE, l'ACIB et Pays de Bray Services (PBS), Entreprise d'Insertion nouvellement créée qui répond aux besoins forts en terme de services de proximité notamment auprès des personnes âgées.

Le rapprochement et la mutualisation engendrés par la constitution de la SCIC, engagent l'ensemble de ses structures à se rapprocher d'autres acteurs locaux dans une logique de projets structurants destinés à dynamiser le territoire et à favoriser la création d'un bassin de solidarité économique sur l'ensemble du Pays de Bray (Demain, le Pays de Bray / Vers un Pays de Bray durable et Solidaire). Aujourd'hui, la Maison d'Économie Solidaire représente environ 145 ETP pour un chiffre d'affaire globalisé de plus de 4 millions d'euros. Elle est actuellement composée des structures suivantes :



- 1990 : Pays de Bray Emploi (PBE) : Association Intermédiaire
- 1992 : Chantiers Nature : Entreprise d'entretien et d'aménagement des espaces verts sous forme SARL depuis 2001.
- 2001 : Les Ateliers et Chantiers d'Insertion du Bray (ACIB) : Organisme de formation sous forme associative de la fusion de l'association cantonale de formation en Pays de Bray (ACFPB) et du département formation de Chantiers Nature association
- 2004 : Pays de Bray Services (PBS) : Association de services à la personne
- 2007 : La Recyclerie du Pays de Bray : Association spécialisée dans la gestion des déchets encombrants
- 2011 : Les Sens du Bray : Association spécialisée dans l'écoconstruction créée en 2011



2. HISTORIQUE DU PROJET DE LA MAISON D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE



Prémices à « IDESOL en Pays de Bray » : La Maison d'économie solidaire se dote d'un lieu, d'un statut SCIC et d'un projet stratégique sur 5 ans pour structurer sa démarche de développement territorial économique.

Cette SCIC s'est structurée autour d'un projet territorial de développement : Demain, le Pays de Bray. De nombreux acteurs, privés et publics, personnes physiques et morales, associatifs et entrepreneuriaux ont rejoint la Maison d'Économie Solidaire pour participer au développement d'un bassin de solidarité : un espace qui favorise la rencontre des réseaux que sont les organisations, les institutions publiques et la société civile autour d'une vision partagée d'un désir et d'un idéal commun qui tend à se réaliser par la mise en œuvre de certaines pratiques marquées par la solidarité.

Ces partenariats sont formalisés soit au travers de la participation au capital de la SCIC SA, soit par l'établissement de conventions, ou encore de manière plus informelle dans le cadre du pilotage ou des cellules de réflexion liés aux projets.

Le territoire d'intervention était composé principalement de la Communauté de Communes du Pays de Bray caractérisée par une forte ruralité. Ce territoire était marqué par les évolutions sectorielles et l'attraction exercée par la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

Dans la logique de cette approche géographique, Demain, le Pays de Bray proposait d'aborder le territoire à travers une projection dans le temps de ce dernier suivant 5 axes :

- Le tourisme et les métiers verts
- Le service à la personne
- Le développement de l'artisanat
- Les services aux entreprises
- L'émergence d'une zone d'activité à Sérifontaine

L'idée de départ n'était pas de prédéterminer les formes concrètes d'activités économiques pouvant être développées dans ces cinq axes, mais de justement chercher à **construire collectivement à la fois les conditions d'émergences et les activités pertinentes pour ce territoire**. Ces cinq axes ont été placés sous l'animation d'un référent mais aussi sous le pilotage d'une cellule composée des structures de la MES, des institutions publiques et de l'Université Picardie JV. L'animation de chaque axe a donné lieu à de nombreuses réunions favorisant les connexions d'**acteurs multiples : agriculteurs, artisans, collectivités locales, associations du territoire, chercheurs, acteurs du tourisme, entreprises et industriels, chambres consulaires, etc.**

Au cours des 8 dernières années, de nombreuses actions en faveur de la formation et de l'emploi se sont concrétisées sur ce territoire. De nouvelles activités innovantes dans les domaines des services et de l'environnement ont vu le jour permettant la **création d'environ 70 emplois équivalent temps plein**.

Des besoins importants ont été comblés particulièrement au niveau du service à la personne (service de portage de repas, mutualisation des besoins de formation, etc.) et de la gestion des déchets (création de la Recyclerie du Pays de Bray, organisation de formations orientés autour de nouvelles thématiques pour ce territoire, etc.). Ces résultats sont le fruit d'un travail **collectif et participatif**.

Ces années de travail nous ont montré que l'innovation sociale ne se décrète pas, mais qu'elle se construit au quotidien sur la base de pratiques solidaires et de l'intervention d'acteurs multiples tous **coordonnés** par un même désir objectif dans une vision partagée du territoire qu'il convient de réaliser **collectivement**.

Avec le recul que nous avons aujourd'hui sur cette démarche, nous pouvons affirmer que le projet **Demain, le Pays de Bray a produit de l'innovation sociale** :

- À travers la rupture qu'il a opérée dans la manière même d'aborder notre territoire (à travers une projection dans le temps et objectivée par des axes concrets)
- À travers l'interconnexion d'acteurs multiples à la fois issus d'organisations privées, de collectivités locales, de la société civile
- En partant systématiquement du contexte socio-économique de ce territoire et des ses besoins propres
- En favorisant l'accès à l'emploi aux publics prioritaires
- En imaginant l'avenir de ce territoire sous l'angle d'un idéal qu'il faut collectivement construire
- En montrant aux acteurs locaux qu'ils avaient une capacité d'action réelle sur la réalisation de cet idéal
- En essayant des pratiques solidaires au sein de tous types d'organisation
- En faisant suivre cette démarche par des scientifiques qui nous ont permis d'objectiver l'originalité de ce projet (**deux thèses de doctorat** ont été élaborées sur la base de ce projet).

2014

Reconnaissance en Pôle territorial de Coopération Économique

Le PTCE est un regroupement, sur un territoire donné, d'initiatives, d'entreprises et de réseaux de l'économie sociale et solidaire associé à des PME socialement responsables, des collectivités locales, des centres de recherche et organismes de formation, qui met en œuvre une stratégie commune et continue de coopération et de mutualisation au service de projets économiques innovants de développement local durable.

Une mise en réseau avec d'autres structures PTCE nous permet d'échanger sur nos différents projets et de les modéliser au niveau national.

Notre PTCE est directement lié à notre projet de recherches et développement, structuré en trois axes (ci-joint en annexe mind map PTCE 2014/2015):

Cette reconnaissance nous a permis :

- d'accroître le nombre de partenaires : Coopérer pour développer
- la maîtrise de la méthode Recherche et Développement en Innovation Social
- d'assumer d'être un développeur territorial

Fort de ces expériences, nous travaillons sur un plan d'action correspondant à une vision collective de notre territoire sur les 5 ans à venir (2016-2020), « **MAP 2020** »

3. CONTEXTE

La Maison d'économie solidaire, pôle de convergence des énergies économiques du territoire, a créé les conditions de confiance et de lisibilité indispensables à la démarche « Idesol ». C'est dans le cadre de cet éco-système favorable que nous déploierons notre programme « **MAP 2020** ».

La Maison d'Économie Solidaire est une structure reconnue sur le bassin de solidarité. Depuis plusieurs années, elle a su créer des partenariats et ainsi dynamiser le développement économique local.

Sa structuration en Société Coopérative d'Intérêt Collectif facilite l'accès à tous les partenaires (Institutions, collectivités, entreprises, associations, particuliers...). La définition de son territoire d'intervention (bassin de Solidarité) a été déterminée comme étant un espace suffisamment grand pour le bon développement économique et suffisamment proche pour faciliter la mutualisation et la mise en relation des acteurs.

Nous sommes donc un lieu d'échange, de mise en synergie, des différents projets des acteurs du territoire. Les différents projets structurants mis en place par la Maison d'Économie Solidaire ont déterminés trois axes (structuration interne de l'ensemblier).

- Axe Eco-activités
- Axe Service de proximité
- Axe Formation

Ces axes ont généré beaucoup d'activités et d'emplois : La Recyclerie du Pays de Bray, PBE, PBS, ACIB, Chantiers Nature, Les Sens du Bray soit 145 ETP plus proche de ces besoins.

Il convient aujourd'hui de réévaluer les besoins du territoire afin d'y répondre le plus efficacement possible en tenant compte de la transformation des cultures opérées par notre expérience coopérative. Au travers de cette analyse,

il conviendra également de réadapter les outils existants toujours dans un souci d'être au plus proche de ces besoins.

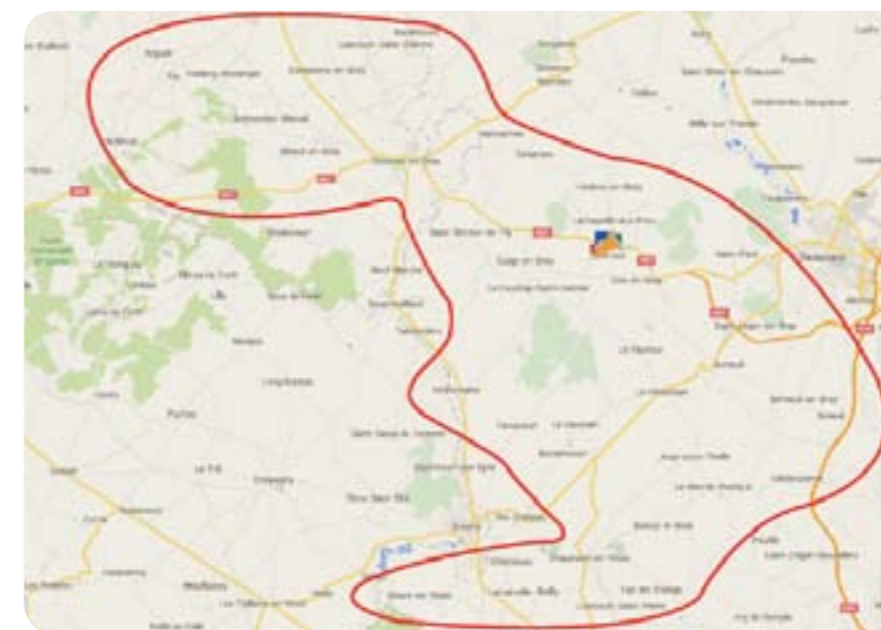
Les créations ou développements d'activités doivent s'opérer sur notre territoire par la coopération. Nous voyons de la mutualisation de services (comptabilité, paie...), de la réfection ou de la construction de lieux communs ou encore la réponse aux marchés publics (bureau d'étude mutualisé, coworking...). Nous devons créer les conditions nécessaires et suffisantes pour l'intérêt de la population (habitants, entrepreneurs, élus...).

Aussi nous devons entretenir les partenariats déjà existants mais également nous rapprocher de nouveaux partenaires (locaux ou non) pouvant intégrer notre démarche.

Nous devons construire une vision collective, pour que notre territoire s'enrichisse socialement et économiquement en utilisant les méthodes de recherches et développement en innovation sociale.

Un état de l'art a déjà été mené afin d'orienter nos futures actions dans la perspective de territoire 2016-2021 en partenariat avec un thésard de l'institut Godin et le chef de projet de la Maison d'Économie Solidaire (ci-joint en annexe : orientation du PTCE). (essaimage, rapproche des autres communes (ex : soisson) de notre conception vision des choses, du territoire.

Bassin de solidarité de la Maison d'Économie Solidaire



- Communauté de communes du Pays de Bray
- Communauté de communes du Vexin
- Communauté de communes de Gournay
- Canton d'Auneuil
- Canton d'Argueil

Soit **101** communes

4. OBJECTIFS DU PROJET

Le projet structurant cap 2020 est le cadre du pacte d'associés entre les coopérateurs et le cadre des conventions de partenariat des acteurs qui partagent les objectifs et déclinent pour chacun les moyens mobilisés. Vers une méthodologie « Idesol »?...

Notre objectif est de créer des **synergies innovantes** de **partenariats formalisés**, dans une perspective de pérennisation de notre démarche collective et de création d'activités économiques. Lors des arbitrages stratégiques, nous privilégierons les **activités économiques accessibles aux publics prioritaires**.

Pour appréhender concrètement les hypothèses économiques, nous aurons une approche « filière » privilégiant les « **éco-métiers** » et les « **métiers de services** ».

Le territoire d'impact sera le **bassin de solidarité** de la Maison d'économie solidaire du Pays de Bray même si les partenaires n'y ont pas de siège ou d'établissement.

La volonté d'**innovation sociale** doit guider la démarche collective et sera accompagnée par des partenaires issus de la **recherche scientifique**, recherche appliquée et transfert du développement économique.

Les **pratiques solidaires** mises en place dans les entreprises gérant les activités transformées ou créées dans le cadre du projet seront explicitées et objectivées.

Cette **expérimentation** doit pouvoir aider à la **modélisation d'une « démarche de développement de territoires »** fondée sur l'activation d'une économie solidaire.



FORMALISÉS

SYNERGIE

INNOVANTE

partenariats

Développement de territoires

innovation sociale

MODÉLISATION

BASSIN DE SOLIDARITÉ

MÉTIERS de

Expérimentation

PRATIQUES

solidaires prioritaires

SERVICES

PUBLICS

5. PLAN D' ACTIONS

Le comité stratégique définit les priorités économiques et le plan d'actions crédible à partir desquels elle engagera, dès 2016, son programme de R&D IS « **CAP 2020** » dans le cadre de la démarche Idesol ; une adaptation annuelle est nécessaire afin d'apporter une réponse fine et adaptée aux futurs partenaires et coopérateurs.

5.1. Axe éco-activités

Deux nouveaux coopérateurs viennent récemment de nous rejoindre pour développer cet axe à fort potentiel de développement et de création d'emplois. Nous en ferons un pilier de notre projet.

Les besoins mobiliers et immobiliers importants de ces éco-activités feront l'objet d'évaluations précises, réinterrogeront et conforteront la pertinence d'y répondre par la coopération voir de mutualisation comme le préconise notre démarche « Idesol en Pays de Bray »



5.1.1. Artisanat

Il s'agit ici de fédérer un certain nombre d'artisans autour des notions de développement durable et de la coopération.

Pour parvenir à cet objectif, la Maison d'Économie solidaire souhaite travailler les actions suivantes :

- Organisation de formations à destination des artisans directement sur les chantiers de l'association « Les Sens du Bray »
- Organisation de formations sur le site de la Maison d'Économie solidaire (enduits naturels, isolation,...)
- Accompagnement et soutien pour le respect des nouvelles normes de construction (ex : RT 2012)
- Actions de communication par l'intermédiaire de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Oise auprès d'un panel élargi d'artisans et de collectivités et visites des chantiers de l'association « Les Sens du Bray ».

Idéalement, la Maison d'Économie Solidaire et la CMA de l'Oise chercheront à développer la pépinière d'entreprises artisanales centrée sur les techniques écologiques. Pour cela, un soutien de la part de la CMA régionale de Nord Pas de Calais Picardie sera apporté.

Au travers de cette pépinière, la Maison d'Économie Solidaire souhaite également mutualiser une ressource administrative et comptable pour les artisans rencontrant des difficultés dans ces domaines.

Par ailleurs, il a été convenu que la permanence de la CMA de l'Oise au sein des locaux de la Maison d'Économie Solidaire, effective depuis la création de la SCIC, sera amplifiée afin d'assurer une continuité en faveur de la reprise et la création d'entreprises artisanales.

L'association « Les Sens du Bray » sera fortement mobilisée auprès de la CMA et au-delà de son activité, elle a vocation à constituer un moteur pour la diffusion des techniques écologiques en construction et ainsi favoriser la transformation progressive des techniques de travail de l'artisanat local.

Projet **2016-2020** :

Création d'une coopérative artisanale

- Émergence de la marque « By Bray » avec la CMA pour les modules écoconstruction
- Mutualisation dans d'autres secteurs que l'écoconstruction (filiale courte)
- Formation des publics en insertion par les entreprises de proximité (ex : contrat de qualification, contrat professionnel ...)
- Sensibilisation aux métiers du bâtiment (Initiative pour l'emploi des jeunes, immersion en entreprise, apprentissage ...).

5.1.2. Faciliter la création d'entreprises sur le territoire

La mise en place de la pépinière d'artisans pour accompagner les nouvelles entreprises à se développer : Nous louerons des ateliers (de 30 à 40 m²), pendant 3 ans maximum, à prix modérés aux nouveaux artisans pour qu'ils puissent s'installer. Ils auront à leurs services un lieu mutualisé (commodités personnels, salle de réunion, reprographie...) mais également l'accès aux services mutualisés de la Maison d'Économie Solidaire (Accueil, comptabilité, paie).

Un animateur mettra en place des interventions de professionnels (ex : banque, assurance, montage de projets, etc.) pour permettre d'informer « les pépins » et plus largement les artisans du secteur.

Une salle de coworking sera également mise à disposition des artisans pour permettre le travail collectif (réponse aux marchés publics par exemple).

Nous mettrons à disposition des entreprises un espace de télétravail qui permettra à leurs salariés de réduire leurs temps de trajet, et apporter un confort supplémentaire.

5.1.3 Créer de l'activité économique par la coopération

Outre le coworking, l'association « les sens du Bray » propose aux usagers de la pépinière et aux artisans locaux un bureau d'étude mutualisé. Ainsi l'équipe du bureau d'étude, maître d'œuvre, pourra répondre à des marchés publics en écoconstruction et faire appel aux différents artisans en collaboration. De nouvelles perspectives s'ouvrent donc dans une démarche de faire ensemble en mutualisant les savoirs.

De plus, autour des différents projets de construction, nous pourrions organiser des ateliers et chantiers d'insertion (ACIB) pour les personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles.

5.1.4. Réemploi et recyclage :

Afin de toucher une clientèle plus large, la Recyclerie du Pays de Bray envisage le d'expérimenter de nouvelles techniques de ventes, notamment collectives :

- Vente par internet d'objets spécifiques à destination de collectionneurs ou d'une clientèle plus « citadine »
- Mutualisation d'espaces de ventes avec d'autres recycleries voisines
- Vente thématique en externe
- Échanges d'objets entre recycleries

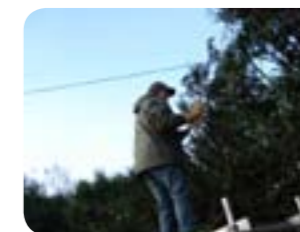
La Recyclerie outil de l'économie de la fonctionnalité, deviendra support pour de nouveaux projets, services à la population tels que :

- Location de vélo pour le développement de l'avenue verte en partenariat avec une association locale (Beauvélo)
- Location de matériel d'espace vert
- Animation (intervention dans les écoles, Accueil de Loisirs Sans Hébergement, visites...)
- Vente de produits locaux
- Événementiel (Marché de producteurs locaux, Troc'plantes, spectacles...)
- Réseau Après Sinistre

Enfin la Maison d'Économie Solidaire a travaillé sur la création d'un référentiel d'activités emploi compétences adapté aux structures du réemploi, aux industriels du recyclage et aux collectivités. L'objectif était d'aboutir à la création d'un Certificat de Qualification Professionnel permettant la qualification des salariés du secteur. Malgré un travail important, la reconnaissance de ce CQP n'a pour l'instant pas abouti. Nous resterons en veille sur l'opportunité de porter plus en avant ce projet.



5.2. Axe services de proximité



5.2.1 Garder les publics fragiles sur notre territoire

De plus en plus de publics fragiles sur le territoire du Pays de Bray sont contraints de s'éloigner de leurs proches, par manque de services de proximité adéquats.

Besoins/Aspiration Sociale

- 1/ Permettre aux publics fragilisés de rester proche de leurs familles, amis, maisons quand cela est possible.
- 2/ Permettre de choisir les lieux d'accueil.
- 3/ Lutter contre la désertification du monde rural.
- 4/ Création d'activités et d'emplois liés aux services aux personnes

Description des usagers directs

- Handicapés mentaux et physiques
- Jeunes en rupture sociale, familiale, ...
- Personnes en perte d'autonomie (personnes âgées, ...)

Description des usagers indirects

- Les familles
- Les collectivités
- Les institutions

Opportunités/Ancrage Territorial

- La Maison d'Économie Solidaire porte au sein de son ensemble une entreprise d'insertion (services à la personne) Pays de Bray Services qui a pour objectif l'aide à l'autonomie des personnes âgées de plus de 60 ans, les personnes handicapées (physique), personnes malades temporairement dépendantes. L'ouverture de deux antennes (Chaumont en Vexin et Argueil) nous démontre le développement de cette activité sur des territoires de notre bassin de solidarité qui étaient jusqu'alors peu ou pas couverts.
- L'association ADAPEI 60 (Association Départementale de Parents, d'Amis et de Personnes Handicapées Mentales) est un établissement de services médico-sociaux spécialisés dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap mental dans l'Oise (24 établissements dans l'Oise).
- Cette structure se trouve confrontée à un nouveau problème de vieillissement de ses bénéficiaires, il n'y pas de réponses de services ni d'accueil pour ce type de public.
- La commune de La Chapelle aux Pots a depuis plusieurs années un projet de résidences pour seniors avec des services à la personne, mais également un lieu de vie intégré pour lutter contre la solitude.
- La région Picardie depuis plusieurs années souhaiterait que la Maison d'Économie Solidaire puisse porter un projet d'école de la seconde chance. De plus depuis 2015 les Maisons de l'emploi et de la formation mettent en œuvre de nouveaux dispositifs (La garantie jeunes et l'IEJ) pour apporter des réponses aux jeunes en insertion professionnelle.

- La Maison d'Économie Solidaire à au sein de son ensemblier une structure (Les sens du Bray) pouvant assurer la construction d'un éventuel bâti écologique.

- Comparaison avec le projet l'îlot bon secours (résidence intergénérationnelle).

Les différentes demandes, envies et besoins de notre bassin de solidarité exposés précédemment nous questionnent sur le manque de services, de dispositifs et de formations pour conserver des publics fragiles sur notre territoire.

L'un des objectifs de la Maison d'Économie Solidaire est de recréer de l'activité pour la création d'emploi et l'insertion des personnes dans le monde du travail. La création d'activités de proximité permet de lever des freins à l'insertion professionnelle des personnes en besoin (ex : mobilité, garde d'enfants ...), mais également de mutualiser et de coopérer autour d'un même projet pour trouver une solution innovante.

5.2.2 Mutualiser des services autour de la crèche de Belle Eglise

Autour d'un besoin prioritaire des familles (garde d'enfant), d'un besoin communal (faire vivre le centre bourg), d'un accroissement de population et de développement de commerces, comment créer un espace multi-services à destination des différentes générations ?

Besoins/Aspiration Sociale

1/ Apporter aux jeunes parents un moyen adéquat pour la garde de leurs enfants

2/ Faciliter la vie quotidienne pour les habitants de Belle église et les alentours

- Mode de garde des enfants
- Maintien des personnes en pertes d'autonomie

3/ Émergence et développement de nouvelles activités (commerces, bistrot de Pays...)

4/ Les objectifs généraux de la Maison d'Économie Solidaire

- Création d'activités et d'emplois liés aux services de proximité
- Développement de l'écoconstruction

Description des usagers directs

- Enfants
- Personnes en perte d'autonomie (personnes âgées, ...)
- Les habitants de Belle église et des alentours

Description des usagers indirects

- Les familles
- Les commerçants
- Les collectivités
- Les institutions (CAF/PMI)

Opportunités/ Ancrage Territorial

En milieu rural création d'un lieu de services pour les habitants de la commune de Belle église (592 habitants) et des communes avoisinantes.

Le choix de cette commune s'explique par sa situation géographique, située entre deux communes de moyennes importances (environ 10 000 habitants) ou les structures d'accueils collectifs de mineurs sont saturées (Chambly) ou bien inexistantes (Méru).

- La mairie de Belle église souhaite depuis de nombreuses années créer une crèche sur son territoire afin de répondre à une réelle demande de la population.

- Les moyens de garde collectifs sont une priorité pour la Caisse d'Allocation Familiale.

- Accords de principes des collectivités voisines d'achat de berceaux (places) pour le taux de remplissage de la crèche.

- Construction d'un lotissement d'une vingtaine de logements avec l'envie d'y intégrer « un bistrot de Pays » et des services à la personne (OPHS/ANAD).

- La mairie de Belle église devient coopératrice de la MES et propose un terrain qui a déjà un local qu'il faudrait démonter.

- La Maison d'Économie Solidaire à au sein de son ensemblier une structure (PBS) pouvant gérer une crèche et une structure d'écoconstruction (Les sens du Bray) pouvant assurer la construction du bâti.

Une réflexion est à mener autour d'un lieu de vie, proche du centre bourg ; pour apporter les services nécessaires à la population ainsi que de la création d'emplois.

La Maison d'Économie Solidaire devrait porter le projet dans sa globalité (bâti et services) mais les accords et une modification du PLU ne sont pas encore finalisés.

5.2.3 Opérer le rapprochement entre des Services d'aide à domicile

1/ Permettre aux personnes à autonomie réduites de pouvoir rester un maximum de temps à leurs domiciles et de leurs familles et amis

2/ Permettre de conserver sur les territoires une structure SAD

3/ Permettre la création d'emploi de proximité et de formations en milieu rural

4/ Amélioration des services pour les usagers

5/ Amélioration des conditions de travail

Description des usagers directs

- Personnes en perte d'autonomie (personnes âgées, ...)
- Handicapés mentaux et physiques

Description des usagers indirects

- Les familles
- Les collectivités
- Les institutions

Opportunités/Ancrage Territorial

• Pour qu'une structure de services à domicile soit viable, il faut un équilibre budgétaire difficile à obtenir. Il faut alors développer son champ d'action auprès d'une population plus importante ou agrandir son territoire d'intervention.

Il est fréquent qu'une autre structure veuille se développer ou est déjà présente sur ce même territoire (pour les mêmes raisons). Il faut alors réfléchir collectivement pour que chacun y trouve sa place.

- Il y a de plus en plus de petites de structures SAD non équilibrés budgétairement
- Disparition de SAD
- Il y a des territoires non ou mal desservis
- Les SAD travaillent tous avec les mêmes logiques (aspiration sociale, planning, logiciels de gestion...)

5.3. Les actions transversales

Les actions transversales créent les conditions de la dynamique moyen et long terme ainsi que la culture commune nécessaire à la démarche d'Idesol.

- Depuis de nombreuses années, la Maison d'Économie Solidaire accueille des porteurs de projets issus de toute la France. Nous conseillons en effet ces porteurs sur la base de notre expérience. Nous participons ainsi à l'essaimage de pratiques solidaires auprès d'autres acteurs œuvrant pour des projets de territoire.
- Développement des actions de sensibilisation que ce soit autour du recyclage, des constructions écologiques, des éco-énergies (chaufferie bois de la Maison d'Économie Solidaire, expérimentation briques papiers,...), des circuits courts ou plus largement du développement durable.
- Recherche de modèles économiques expérimentaux pouvant faciliter le développement des nouvelles activités.

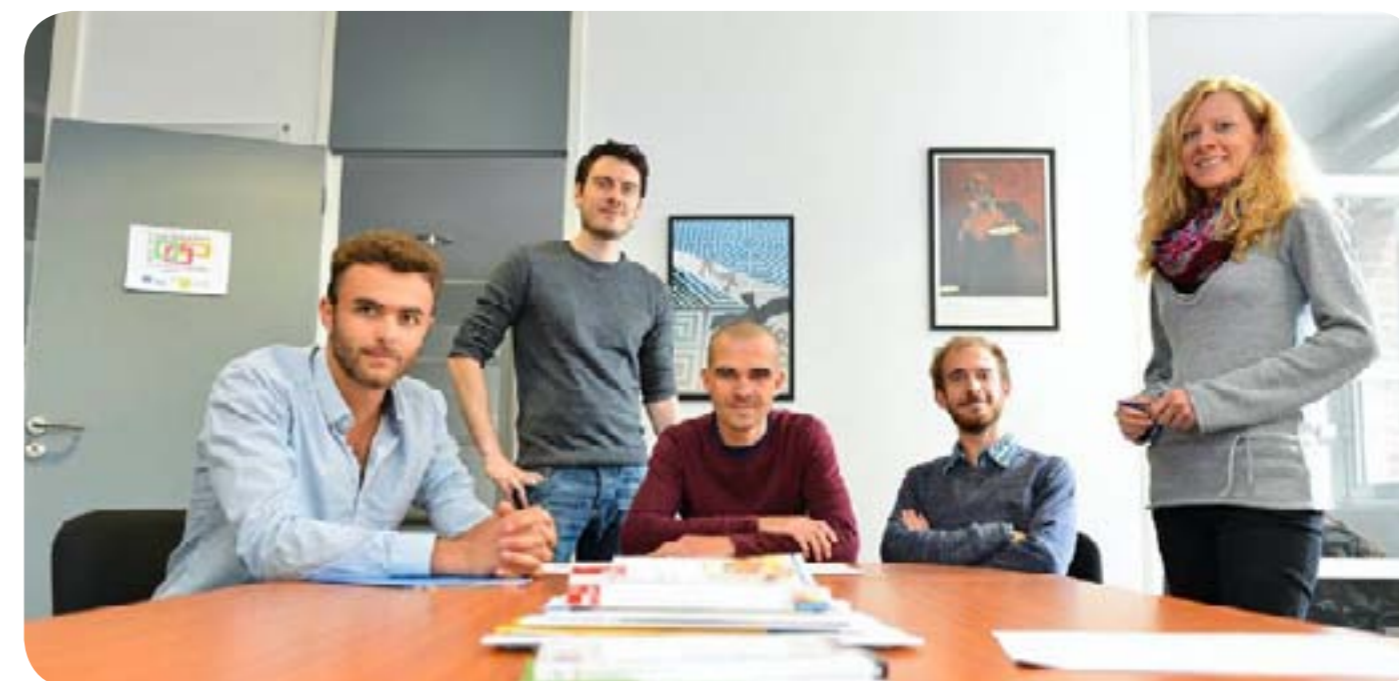
D'autres actions pourront être développées lors de la période de conventionnement en fonction des opportunités qui se présenteront (C.A.E., groupements d'employeurs, d'achats, couveuse, pépinières d'entreprises, mutualisation de services, d'outils d'exploitation, de véhicules, d'immeubles...).

6. RECHERCHE SCIENTIFIQUE

La production de livrables scientifiques est indispensable à la pérennité, la modélisation et la transférabilité du concept Idesol. Les allers-retours entre acteurs et chercheurs doit participer, par la recherche appliquée à construire des outils de transferts partageables avec d'autres acteurs de R&D IS.

L'ensemble des actions précédemment décrites feront l'objet d'une recherche scientifique en partenariat étroit avec l'Institut Jean Baptiste GODIN, l'université Picardie Jules Verne et ses composants, laboratoires d'économie, sciences politiques et sociologie. L'objectif général de cette recherche sera de mettre en lumière les régularités et les spécificités des processus de coopérations économiques sous l'angle des pratiques solidaires, afin d'identifier leur rôle dans la réussite des dynamiques territoriales et dans l'émergence de processus d'innovation sociale. L'analyse de ces pratiques et de leurs impacts pourra déboucher sur des éléments prescriptifs, voire une modélisation de la mise en œuvre d'une dynamique territoriale réussie et porteuse d'innovation

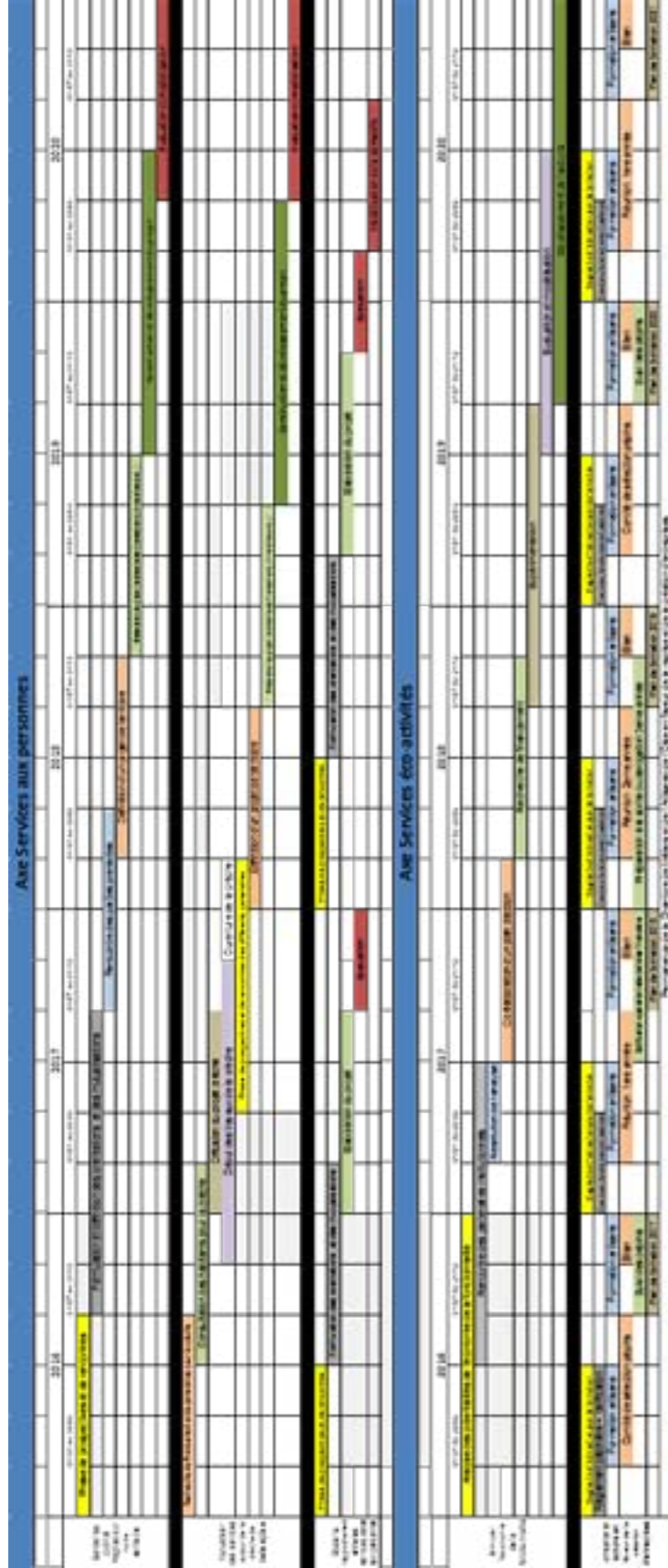
Le programme scientifique pourra s'appuyer sur de nombreuses études de cas liés à la coopération économique sur notre territoire et sur d'autres espaces qui sont engagés dans une démarche proche. L'analyse croisée de ces nombreuses expériences permettra d'identifier les régularités et les singularités de ces dynamiques, de sorte que les acteurs de notre PTCE seront en capacité de conscientiser leurs spécificités en matière de pratiques solidaires, partant de leur expérience de coopération. Ce programme permettra, en outre, une modélisation qui permettra un travail de comparaison et de transfert de « bonnes pratiques ».



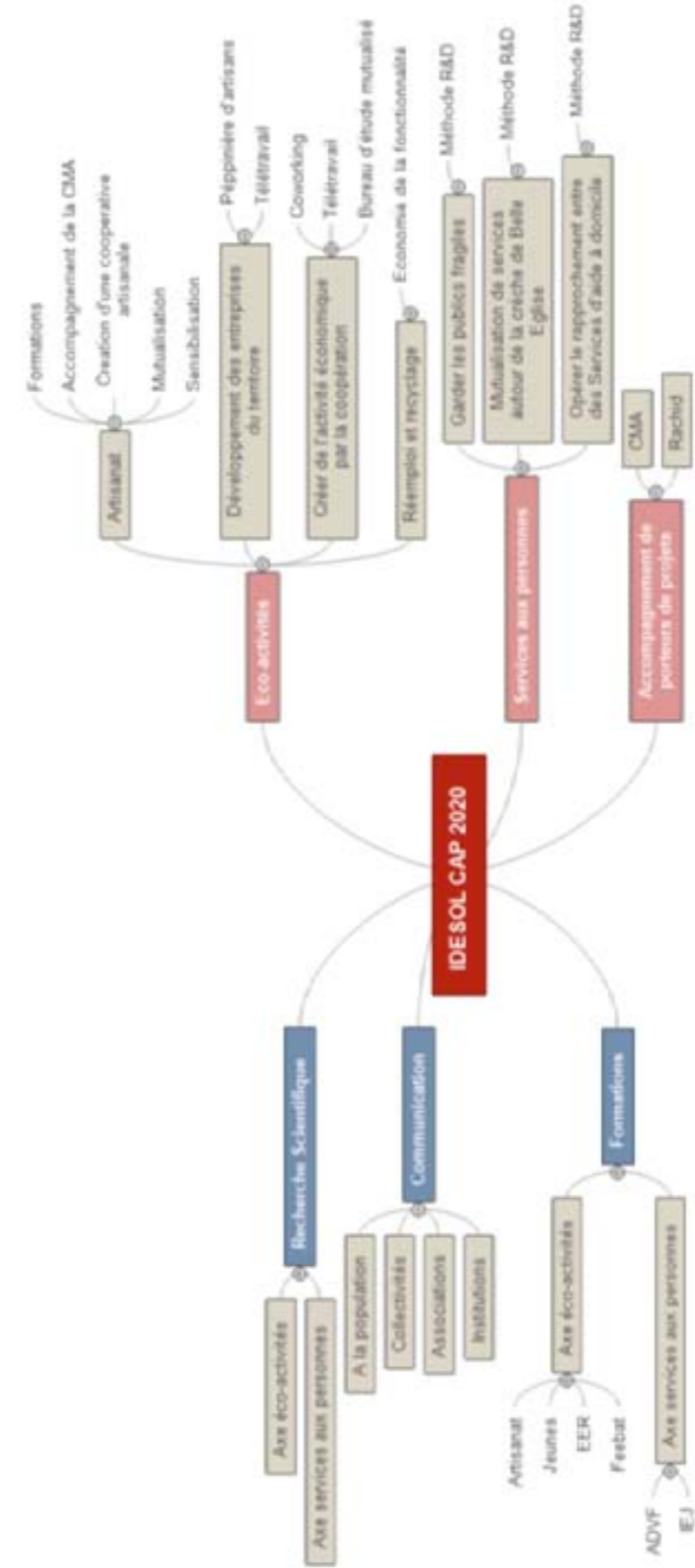
PLANNING PRÉVISIONNEL DE RÉALISATION

La maison d'économie solidaire aura par ailleurs des temps d'échanges, de travail, de partage avec les autres membres de la communauté « Idesol CAP 2020 ».

Le calendrier ci-dessus présente un planning prévisionnel des différentes actions. Des impondérables peuvent bien évidemment modifier ces prévisions.



MIND MAP



7. COMMUNICATION

Antérieurement à 2014, la Maison d'Économie Solidaire communiquait vers ses publics mais de manière ponctuelle et peu suivie dans le temps.

Depuis 2014, La communication vers les publics externes s'est considérablement développée notamment au niveau de la multiplicité des outils (mise en place d'une lettre d'information, d'un journal externe, animation du site internet, diffusion de flyer, affichage, etc.) mais aussi au niveau de la structuration de la communication.

L'objectif principal pour les années à venir est d'adapter les contenus de la communication diffusés, à divers acteurs et d'élargir les cibles afin de n'exclure aucun public. Les actions de communication se feront plus régulières et plus suivies.

En effet, le but étant de faire comprendre les messages diffusés afin de toucher un maximum de personnes et ainsi de faire adhérer aux projets de la Maison d'Économie Solidaire (augmenter le nombre des coopérateurs, fidéliser les coopérateurs existants, faire connaître les projets, véhiculer un mode d'entreprendre solidaire, promouvoir la coopération et la mutualisation, etc.)

L'adaptation des messages véhiculés par la Maison d'Économie Solidaire à un public plus large passera notamment par la mise en place de plusieurs niveaux de lecture dans la diffusion des messages.

Un même support de communication pourra être compris par des cibles diverses, par exemple par des élus locaux mais aussi par la population locale.

Le développement des nouveaux canaux de communication est également un axe sur lequel nous allons travailler, par exemple : la communication Web sur les réseaux sociaux tels que Facebook et Twitter permettront de relayer l'information auprès du grand public.

Ce travail autour de la communication fera l'objet d'un mémoire et de travaux partagés avec des chercheurs sur la singularité de la communication dans l'Économie Sociale et Solidaire.



Le mot du président

« Depuis 2014, La Maison d'Économie Solidaire M.E.S. s'est donnée comme objectif de créer des initiatives économiques sur le territoire de Bray de Bray. C'est sur la base de cette ambition que près de 50 associations ont été créées, soit en coopération avec nous, soit en tant que projet. De nombreuses réalisations ont vu le jour dans le Pays de Bray afin de donner une visibilité, au Pays de Bray Solidaire, tout en permettant de répondre à la demande de qualité des habitants. Afin de faire monter les compétences des acteurs économiques et des habitants, de nombreuses formations ont été dispensées. Ce sont donc plus de 600 heures de travail qui ont été réalisées au sein de la communauté. Ce premier bilan est un travail qui a été réalisé par les acteurs de la Maison d'Économie Solidaire. Nous avons réalisé notre projet stratégique de développement 2014-2018 en favorisant plus particulièrement dans le développement des associations et des initiatives, les associations de la population dans une perspective d'économie sociale. Avec notamment 23 autres projets en France, nous sommes à l'heure de nous inscrire dans le cadre des « Pôles Territoriaux de Coopération Économique ». C'est cette première année d'opérationnalisation d'une autre manière d'entreprendre collectivement et socialement que je vous présente de façon très personnelle. Je vous souhaite une bonne lecture. »



8. PROCESSUS DE MISE EN OEUVRE DU PROJET

Les acteurs d' Idesol construisent une vision, un idéal partagés du territoire qui crée de la culture commune, du consensus et de la coopération.

8. Le processus de mise en oeuvre

8.1 Le territoire identifié

Le périmètre du bassin de solidarité doit faire l'objet d'un consensus des acteurs d'Idesol. C'est dans cet espace que ce déploie le programme d'actions « CAP 2020 »

Les territoires pressentis sont le canton de Gournay en Bray, la communauté de communes de la Picardie Verte et la Communauté de Communes du Pays de Bray.

Le canton de Gournay en Bray est bien connu puisque deux des structures de la Maison d'Économie Solidaire possèdent des antennes secondaires sur ce territoire. Aujourd'hui, ces structures mettent en œuvre leurs activités spécifiques de services. Il convient maintenant d'apporter davantage de cohérence en proposant une vision globale qui permettrait de combler le manque d'offre d'emploi et favoriser la fédération des acteurs socio économiques locaux. Des contacts avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de métiers et de l'artisanat, l'ADRESS ont déjà établis dans ce sens.

Concernant la Picardie Verte, des partenariats sont en cours avec une structure de service à la personne notamment dans le cadre de mutualisation de formation. Par ailleurs, des contacts réguliers sont établis avec la communauté de communes. La Maison d'Économie Solidaire pourrait constituer un acteur important afin d'accompagner le développement de la dynamique territoriale de ce territoire. Des contacts plus avancés sont prévus et devront déterminer l'intérêt des acteurs publics et privés du territoire concernant le soutien de la Maison d'Économie Solidaire.

En dehors de ces liens existants, ces territoires présentent des caractéristiques communes à la Communauté de Communes du Pays de Bray au niveau de la ruralité, de l'évolution du tissu économique. Ils présentent par ailleurs, une faible offre en termes d'insertion professionnelle, de formations ou de veille économique par exemple.

L'appui sur les diagnostics territoriaux devra permettre de déterminer les axes de développement possibles.

Les partenaires du programme « **CAP 2020** » ont vocation à devenir plus nombreux ; nous les classons ici en collèges et verrons quelle est la meilleure pratique en matière d'animation

8.2 Partenariats

COOPÉRATEURS INVESTIS EN R&D	PARTENAIRES EN R&D	PRESENTIS EN R&D
Chambre de Métiers de l'Oise	OFTRAK Architecture	ADAPEI 60
Communauté de Communes du Pays de Bray	TREEENERGY Bureau d'étude thermique	Groupeement des Animateurs en Gérontologie
Commune de LaChapelle aux pots	SIOM	La CAF de l'oise
Caisse d'Épargne de Picardie	Le Conseil Régional / ADEME	CISD
Association PERALIE	Le Conseil départemental	NOOE
BGE	Valo	Beauvélo
Fondation Macif	Trempli 52	Maison de retraite
Fondation Danone	Tri vallée	MEF/Mission local
La Ligue de l'Enseignement	Fédération des entreprises d'insertion	La communauté de communes du Pays de Thelle
La Commune de Belle Eglise	Juratri	Les agriculteurs locaux
Échange pour une terre solidaire		
INFA		
l'Institut Godin		
Pays de Bray Services		
Pays de Bray Emploi		
Les Sens du Bray		
La Recyclerie du Pays de Bray		
Chantiers Nature		
ACIB		
Monsieur DESPLANQUE		
Monsieur MARRO		
Madame MARRO		
Monsieur BEUVIN		
Les salariés		

9. R&D innovation sociale

La gouvernance du programme doit se faire en gardant la primauté du stratégique sur le technique ; la légitimité et la reconnaissance des animateurs est un élément de réussite de la démarche d'Idesol.

9.1 Les instances

Le comité stratégique de pilotage

(Présidé par le président de la M.E.S.) rédigera un programme opérationnel de référence et planifiera dans le temps les actions à mener (axe horizontal).

Le responsable du programme

Le mettra en œuvre en formalisant les partenariats et objectifs par voie de convention ou dans le contrat d'associé des coopérateurs (existants ou à venir).

Le comité scientifique

(Présidé par un universitaire) analysera les « critères d'impact » (par ex mots clés en gras au 4eme point (P 8) du présent projet ou à définir) sur chacune des actions et dans la mesure du possible auprès de chacune des parties prenantes (axe vertical)

9.2 La méthode R&D

Cette démarche expérimentale servira de matière à l'analyse plus conceptuelle dans le cadre du développement des pratiques solidaires dans l'économie et de l'innovation sociale.

État de l'art :

- Identification des partenaires et de leurs problématiques
- Connaissance des savoirs scientifiques des savoirs faire et benchmarking
- Synthèse

Validation de cette synthèse :

Par des universitaires pour le bien fondé des problématiques et en déclinant des orientations, une vision de territoire dans un aller-retour avec le comité stratégique

Prospective :

Proposer cette vision aux partenaires afin d'apporter une solution collective et innovante répondant aux problématiques du territoire.

Quelles sont les opportunités de travailler ensemble, étude d'opportunité

Définition de pistes de projets

Étude de faisabilité :

Vérification que les projets soient techniquement faisable et économiquement viable.

Expérimentation / réalisation du projet :

- Recherche de financements
- Élaboration d'outils
- Construction de prototypes, de produits, de bâtiments, constitution des équipes, des règlements ...

Modélisation / duplication :

Essaimer le projet à d'autres porteurs (Canton, département, région, pays).

9.3 Caractérisation de l'innovation sociale

Notre méthodologie s'appuie également sur l'analyse des éléments porteurs d'innovation sociale, dans le cadre du soutien à la recherche et développement sur les pratiques solidaire et innovation sociale.

Pour cela nous prenons en compte les différents marqueurs d'innovation sociale pour répondre au mieux aux besoins du territoire.

- Place des bénéficiaires
- Nature du collectif
- Intervention du collectif
- Place de la recherche
- Ancrage territorial
- Gouvernance
- Ressources
- Logique d'accessibilité
- Logique de service
- Rupture avec l'existant
- Capacité de changement social

9.4 Doctrine comptable

En plus des obligations liées au SIEG, nous travaillons à la mise en place d'une doctrine comptable permettant de rendre lisible la totalité des dépenses et recettes de manière analytique.

Cette démarche doit pouvoir rendre compte plus précisément du modèle économique, des risques court et moyen terme et des retours sur l'investissement de la r&d innovation sociale. Ce sera un élément d'appréciation d'atteinte des objectifs.

Ce travail facilitera le dialogue avec des investisseurs-risqueurs solidaires et avec la BPI par exemple dans le cadre du Fiso.

10. RESSOURCES

10.1 Ressources humaines

- Un animateur
- Un directeur
- Secrétaire administration générale
- Un chef de projet
- Des chercheurs universitaire (institut Godin)
- L'animateur de la Chambre des métiers et de l'artisanat
- Les coordinateurs de pôle de la Maison d'Économie Solidaire
- La chargé de communication

10.2 Ressources financières